

## **Formons-nous suffisamment dans les entreprises jurassiennes ?**

Jacques-André Aubry (PDC)

Notre canton compte environ 1'200 entreprises dans le secteur secondaire qui représentent 15'000 EPT, et 4'100 sociétés dans le secteur tertiaire pour environ 17'000 EPT.

Parmi ces différentes sociétés, nombreuses sont celles qui forment chaque année des apprentis et apprenties et disposent de leurs propres structures de formation ou perfectionnement destinées aux collaborateurs et collaboratrices.

Le Jura compte de nombreuses sociétés issues des trois secteurs économiques, et adapte ses infrastructures afin d'améliorer le cadre et l'intégration des sociétés, et permettre également l'émergence de secteurs innovants, voir la création de start-up.

Le canton du Jura propose une palette très intéressante en terme de formation, de reconversion ou de post-formation destinées aux 3 secteurs économiques, ce grâce à des structures d'enseignement et de formation adaptée. Néanmoins, les spécificités des besoins en personnel et formation, sont inhérentes à l'activité de ces mêmes sociétés.

Afin de pérenniser au niveau élevé et diversifié de compétences, il est important que la relève soit assurée au sein de ces sociétés. Former permet de conserver un savoir-faire et garantir un niveau de formation adapté.

Étant donné le contexte particulier de notre tissu industriel, le Gouvernement jurassien peut-il répondre aux 2 questions suivantes :

- Parmi les sociétés sises dans le canton du Jura, qui comptabilisent plus de 100 collaborateurs/collaboratrices, des 3 secteurs économiques, combien d'entre-elles forment des apprentis/apprenties et combien par sociétés concernées ? (*Idéalement nous aimerions un tableau par secteur spécifique I/II/III*).
- Existe-t-il dans notre canton une directive demandant ou favorisant la mise en œuvre de centres de formation des apprentis au sein des entreprises (existantes ou nouvelles souhaitant s'établir dans le canton) ?

Jacques-André Aubry (PDC)

### **Co-signataires**

- Bernard Studer (PDC)
- Serge Beuret (PDC)
- Boris Beuret (PDC)
- Marcel Meyer (PDC)
- Bernard Varin (PDC)
- Anne-Lise Chapatte (PDC)
- Vincent Eschmann (PDC)
- Florence Boesch (PDC)
- Samuel Rohrbach (PDC)

Intervention déposée officiellement le 19 janvier 2022

**Documents annexés**

- Question écrite.pdf

Parlement jurassien  
Groupe parlementaire PDC-JDC

Question écrite

No .....

**Formons-nous suffisamment dans les entreprises jurassiennes ?**

Notre canton compte environ 1'200 entreprises dans le secteur secondaire qui représentent 15'000 EPT, et 4'100 sociétés dans le secteur tertiaire pour environ 17'000 EPT.

Parmi ces différentes sociétés, nombreuses sont celles qui forment chaque année des apprentis et apprenties et disposent de leurs propres structures de formation ou perfectionnement destinées aux collaborateurs et collaboratrices.

Le Jura compte de nombreuses sociétés issues des trois secteurs économiques, et adapte ses infrastructures afin d'améliorer le cadre et l'intégration des sociétés, et permettre également l'émergence de secteurs innovants, voir la création de start-up.

Le canton du Jura propose une palette très intéressante en terme de formation, de reconversion ou de post-formation destinées aux 3 secteurs économiques, ce grâce à des structures d'enseignement et de formation adaptée. Néanmoins, les spécificités des besoins en personnel et formation, sont inhérentes à l'activité de ces mêmes sociétés.

Afin de pérenniser un niveau élevé et diversifié de compétences, il est important que la relève soit assurée au sein de ces sociétés. Former permet de conserver un savoir-faire et garantir un niveau de formation adapté.

Étant donné le contexte particulier de notre tissu industriel, le Gouvernement Jurassien peut-il répondre aux 2 questions suivantes :

- Parmi les sociétés sises dans le canton du Jura, qui comptabilisent plus de 100 collaborateurs/collaboratrices, des 3 secteurs économiques, combien d'entre-elles forment des apprentis/ apprenties et combien par sociétés concernées? (Idéalement nous aimerions un tableau par secteur spécifique I/II/III).

- Existe-il dans notre canton une directive demandant ou favorisant la mise en œuvre de centres de formation des apprentis au sein des entreprises (existantes ou nouvelles souhaitant s'établir dans le canton) ?

Nous remercions d'ores et déjà le Gouvernement jurassien pour ses réponses.

Les Breuleux, le 18 janvier 2022

Harcel Meyer

Bened Stiles

Florence Boesch  
Boesch

Samuel Rothbrach  
Rothbrach

Jacques-André Aubry

ESCHMANN VINCENT  
V. Schumann

COLETTIER  
COLETTIER

R. Navin  
Navin

ANNE-LISE CHAPPAZ

Serge Beutler

PDC Jura - Rue de la Préfecture 1 - 2800 Delémont - tel. 032/422 80 00

www.pdcjura.ch

www.pdcjura.ch

